

Bundesversammlung

Assemblée fédérale

Assemblea federale

Assamblea federala



Délégation suisse auprès de
l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie
CH-3003 Berne

www.parlement.ch

Le 2 juillet 2014

Contribution de la section suisse de l'APF à l'élaboration de l'avis de l'APF aux Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie

La section suisse auprès de l'APF remercie la Présidente et le Secrétaire général parlementaire de la possibilité nouvelle qui lui est donnée de contribuer à l'élaboration de l'avis aux Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie.

Par la présente, elle fait part de ses recommandations, au nombre de trois, articulées autour des thèmes de l'éducation et de la formation traditionnellement chers à la Suisse.

1. Améliorer l'accès universel à la bande passante, et encourager la participation aux programmes de cours en ligne francophones.

Les Etats francophones ont la responsabilité de soutenir la diffusion en ligne et l'accessibilité universelle d'une offre de cours de haut niveau en français. L'anglais domine aujourd'hui le monde de la science et de la formation supérieure. La tentation est grande pour de nombreux étudiants de pays francophones de s'inscrire sur des plateformes de cours en ligne en anglais. Le risque est majeur : dans 20 ans, tout sera alors en anglais, le français aura disparu du monde scientifique et des pays aujourd'hui francophones risquent de devenir anglophones. Il est donc capital de maintenir et développer une formation supérieure francophone de qualité, internationalement reconnue, et facilement accessible, en profitant du développement des cours massifs en ligne.

De nombreuses hautes écoles européennes et nord-américaines proposent aujourd'hui une offre de haut niveau en français. Il faut que cette offre soit accessible au plus grand nombre, notamment en Afrique. L'AUF (Agence universitaire francophone) et le RESCIF (Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie) sont très actifs dans ce domaine et mettent aujourd'hui leurs forces en commun. Au sein de RESCIF (initié par le gouvernement suisse et l'EPFL), de nombreux cours massifs en ligne sont dispensés, en partenariat entre des universités du Nord (à Paris, Lyon, Montréal, Louvain ou Lausanne) et des pays du Sud (à Dakar, Yaoundé, Ouagadougou, Ho-Chi-Minh-Ville ou Beyrouth). Un portail a été créé pour les Formations en Ligne Ouvertes à Tous (FLOT), un portail qui permettra d'offrir au monde entier les meilleurs cours du monde francophone. Les potentialités de ces formations en ligne sont énormes. Un exemple : aujourd'hui, l'EPFL a 10'000 étudiants à Lausanne, et 400'000 en ligne. Et un million dans deux ans.

En résumé, il s'agit de proposer un enseignement supérieur de qualité à tous les habitants d'Afrique et des pays émergents, en partenariat avec les établissements universitaires



locaux et les agences de développement. Les meilleures écoles polytechniques du monde francophone proposeront ainsi cinq cents cours dans les trois ou quatre ans à venir. Cela correspond aux cours de base d'un ingénieur. On aura en ligne l'ensemble du curriculum de l'ingénieur pour l'ensemble des étudiants. L'AUF a mis en place un important dispositif de certification des cours par ses campus numériques. Il en existe une soixantaine, avec une grande expertise dans la certification d'examens. L'utilisation de ces campus numériques pour certifier est un élément essentiel.

Bref, tout est en place. Il y a cependant un obstacle : la bande passante. Dans de nombreux Etats africains, la bande passante n'est pas suffisante. Dans certains cas, la fibre optique est pourtant installée, sans être déployée. Du coup, des Hautes Ecoles européennes et nord-américaines sont en train d'étudier des possibilités de mettre en place une bande passante satellitaire directe pour desservir les étudiants intéressés. Mais c'est avant tout aux gouvernements locaux d'investir massivement pour renforcer la bande passante.

Dans cette optique, il est urgent que les Etats membres de la Francophonie élargissent l'accès à internet. Dans la Déclaration de Montreux en 2010 et dans la Déclaration de Kinshasa en 2012, les chefs d'Etat se sont engagés pour l'accès aux technologies de l'information, et l'appropriation numérique, mais sans effets réels. Il est important que cet aspect revienne dans la déclaration de Dakar, non pas sous la forme d'un grand principe, mais de manière très concrète : un engagement suivi d'effets réels sur le terrain, en tenant compte des difficultés économiques et de gouvernance. L'avenir de la Francophonie est en jeu.

2. Lutter contre le chômage des jeunes en investissant dans des systèmes de formation professionnelle permettant à tous de développer des compétences nécessaires à la vie professionnelle et courante
--

Par la voix du conseiller aux Etats Didier Berberat, la section suisse a présenté un rapport décrivant les modalités du système de formation professionnelle duale. Cette dernière tient son nom de la dualité des lieux sur lesquels la formation est dispensée aux jeunes, leur permettant de développer des compétences en entreprise, soit en situation réelle de travail, et en classe. Ce type de formation professionnelle implique donc un partenariat étroit entre les instances étatiques et l'économie privée, qu'elle soit d'ailleurs formelle ou informelle.

L'une des caractéristiques de la formation duale est qu'elle se conçoit pas en opposition au développement des compétences fondamentales, mais tente de compléter celles-ci par le développement de compétences permettant aux jeunes de fonctionner dans la vie courante et dans le cadre du monde du travail. Telle qu'appliquée en Suisse, permet même aux jeunes de rejoindre plus tard - s'ils le souhaitent et s'ils en ont la possibilité - une filière académique. Indépendamment de la mise sur pied d'une formation professionnelle de type dual telle que la connaissent certains pays du Nord, tout investissement dans un système de formation professionnelle de qualité est à encourager.

Le premier atout d'une formation professionnelle développée est son impact direct sur la réduction du taux de chômage des jeunes. On constate en effet que les pays s'étant doté de



systèmes de formation professionnelle développés, connaissent un taux de chômage des jeunes sensiblement plus bas que la moyenne des pays, du fait des compétences transférables et professionnelles transmises aux jeunes.

Au vu de l'adéquation de la formation professionnelle avec les attentes du marché du travail, on constate par ailleurs que les jeunes qui en ont bénéficié gagnent des salaires leur permettant de vivre décemment.

La formation professionnelle permet également, à l'instar d'ailleurs du développement de l'éducation en ligne, de combler le fossé séparant les jeunes favorisés (du fait de leur statut social ou/et de leur condition de vie urbaine) des laissés-pour-compte de l'éducation secondaire et supérieure (pauvres ou/et vivant dans des zones rurales). Elle permet également de donner des compétences de base aux laissés-pour-compte de l'éducation primaire. En intégrant les jeunes défavorisés dans la vie professionnelle et courante, ce système contribue donc au renforcement de la cohésion sociale, économique et politique des Etats.

Enfin, la formation professionnelle présente l'avantage de pouvoir s'appuyer sur le soutien du monde de l'économie (soutien financier, éducatif, logistique), en plus de l'effort étatique fourni. En effet, dans le cadre de la formation professionnelle telle qu'appliquée notamment en Suisse, les bénéfices compensent les coûts pour la majorité des employeurs.

3. Renforcer de manière active l'accès des jeunes femmes aux cours massifs en ligne et à la formation professionnelle

Des campagnes de sensibilisation ciblées et un effort financier particulier doivent être mis au profit du renforcement de l'accès des jeunes femmes à l'éducation en ligne et à la formation professionnelle.

L'accès des jeunes femmes à l'éducation et à la formation professionnelle constitue non seulement un droit humain élémentaire, mais peut également représenter un moyen de lutte contre la pauvreté des Etats. En effet, intégrées au marché du travail et dans la vie économique de leur pays, les jeunes femmes contribuent à la productivité de leur Etat et à lutte contre la pauvreté des familles.

Il va sans dire que, pour être considérée comme telle, une meilleure intégration des femmes au tissu économique de leur pays doit s'accompagner de conditions de travail égalitaires. Le développement des compétences fondamentales et professionnelles des femmes n'est que l'un des éléments tendant vers cette parité.